

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01263

Numéro SIREN : 788 661 635

Nom ou dénomination : 2C DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2022 sous le numéro de dépôt A2022/009720

2C DIFFUSION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €**

**Siège social :
La Côte Fournier Chossy
42 380 PERIGNEUX**

788 661 635 R.C.S. SAINT-ETIENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE « 2C DIFFUSION », SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société « 2C DIFFUSION », société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 8 novembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin de :

- vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés,
- nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels du 30 septembre 2022, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :
 - Un résultat net de 22 K€
 - Des capitaux propres qui représentent 64 % du total bilan,
- Des capitaux propres (128 K€) plus de 12 fois supérieurs au capital social (10 K€) ;

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Etienne, le 17 novembre 2022

Le commissaire aux comptes

SAS BM AUDIT

Grégory CELLIER
Directeur Général
Associé

